Vision

Des enjeux à la stratégie

Séché environnement

Séché global solutions

Vivre le progrès

Avant la révolution industrielle, il y a seulement quelques siècles, l'économie était pour l'essentiel « bio-sourcée », c'est-à-dire fondée sur des matières premières renouvelables, issues de l'agriculture et de l'élevage. Dès le 18ème siècle, la disponibilité et la maîtrise de l'énergie fossile (charbon, puis pétrole) et des matières premières minérales sont apparues comme des facteurs essentiels au développement de l'industrie. Un effort considérable a alors été mené pour accroître les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que les savoir-faire permettant un développement massif de l'exploitation des ressources du sous-sol.

Prendre conscience de la finitude d'un monde

La Société continue à bénéficier des fruits de cette révolution industrielle, qui a libéré l'humanité de nombreuses contraintes qui pesaient sur elle, apportant des succès remarquables en matière de santé ainsi que d'espérance et de qualité de vie. Toutefois, ce mode de développement a ses limites, car il conduit à un épuisement progressif des ressources minérales et fossiles accessibles à un coût raisonnable, et crée de multiples tensions sur l'environnement.

S'ils ne sont pas correctement collectés, traités et éliminés, les déchets représentent une menace pour la santé publique et peuvent avoir des incidences environnementales négatives sur l'air (gaz à effet de serre), le sol (lixiviats s'écoulant de dépôts illégaux ou de décharges mal contrôlées) et l'eau (entrée en contact de l'eau avec les déchets et écoulement dans les nappes phréatiques ou les eaux de surface), tout en provoquant des nuisances olfactives.

Innover dans les comportements

Le modèle circulaire qui repose sur une approche biomimétique (ou copie du vivant) permet d'envisager plus sereinement l'avenir. Cette école de pensée prend la nature pour exemple, considérant que les systèmes devraient fonctionner comme des organismes vivants qui synthétisent des nutriments qui à leur tour nourrissent le cycle - les termes tels que « boucle fermée » ou « régénération » sont ainsi généralement associés au concept.

Ce modèle considère que toutes les matières premières entrant dans un processus de fabrication industriel peuvent être vues comme des « nutriments » qui se divisent en deux grandes catégories.

- Les « nutriments techniques » comprennent les matières premières non organiques et non nuisibles à l'environnement (les matières synthétiques mais non toxiques sont de celles-là) ;
- Les « nutriments biologiques » d'origine organique peuvent eux revenir à la terre de manière naturelle.

En résumé, il faut « des matériaux totalement sains qui retournent soit à la terre, soit à l'industrie pour être recyclés indéfiniment » expliquent McDonough et Braungart[1].

1 - In cradle to cradle

Nos déchets sont le reflet de nos vies..., il n'y a pas de vie sans production de déchets.

Contribuer à une « belle planète »

L'idée de base de cette philosophie « régénératrice » consiste à lutter contre les effets négatifs du processus industriel sur la nature. Par conséquent le contrôle des matières premières et la mise à l'écart de toute substance toxique sont, de ce point de vue, indispensables. Avoir un impact « moins négatif » est l'aboutissement, sans modification profonde du modèle, simplement en améliorant les comportements par le biais du recyclage, de la valorisation énergétique ou d'autres initiatives comparables.

Economie circulaire :

Terme générique pour une économie industrielle qui est à dessein réparatrice, dans laquelle les flux de matériaux sont de deux sortes :

- les matériaux biologiques, susceptibles de réintégrer la biosphère
- les matériaux techniques, destinés à être revalorisés sans entrer dans la biosphère.

Approche biomimétique de l'industrie

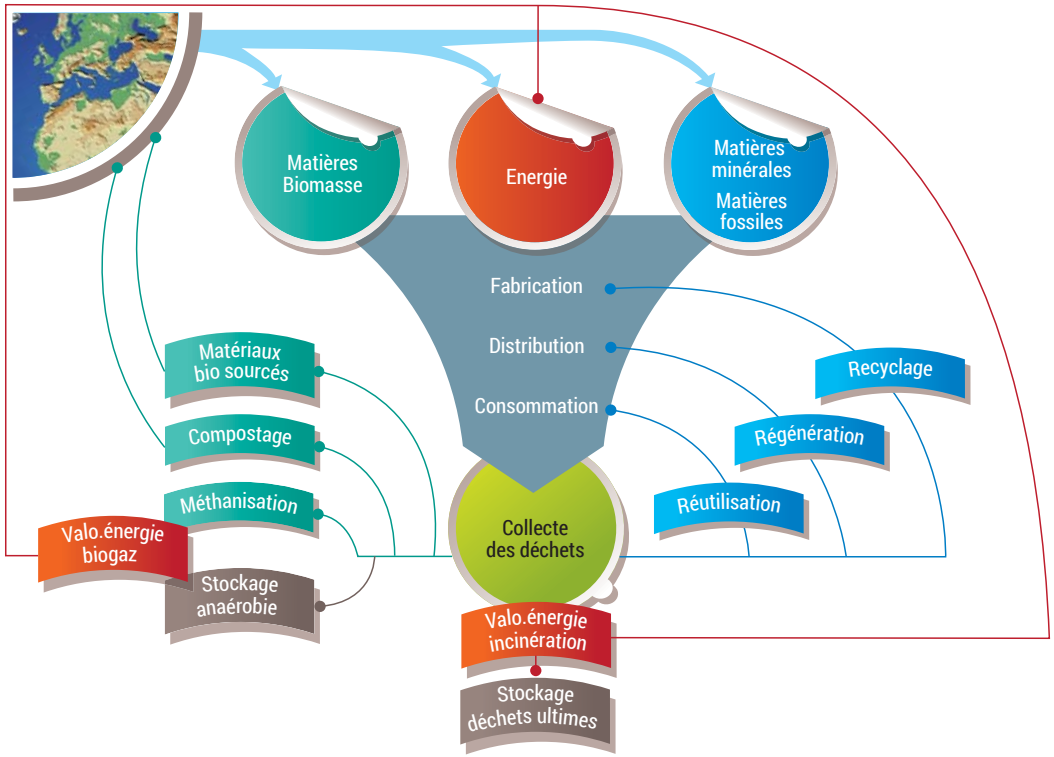

Facteurs de réussite de l'économie circulaire

Compacité du cycle

- Minimum de transformations pour revenir dans le cycle
- Economie de matières et d'énergie contenue (intensité énergétique)

Durée du cycle

- Accroître le nombre de cycles successifs
- Economie de fonctionnalité (usage ≠ propriété)

Utilisation en cascade

- Des usages de moins en moins nobles (matériaux dégradés)
- Impératif : pas de toxiques dans les produits (cf. REACH)

Pureté des cycles

- Eviter les mélanges (spécificité des caractéristiques des matériaux)
- Créer des flux de matériaux non contaminés

Axes stratégiques

Enjeux pour Séché Environnement

L'enjeu pour Séché Environnement est de permettre une vie harmonieuse dans un cadre de vie sain, à travers son savoir-faire en matière environnementale en général, et de valorisation et traitement des déchets en particulier. Pour cela, Séché Environnement s'inscrit comme un maillon de l'économie circulaire et sa contribution au développement durable implique de déployer :

- Une grande qualité environnementale de son intervention (gestion des impacts)
- Un très bon niveau social
- Et une symbiose sociétale avec ses territoires

Séché Environnement se consacre entièrement à son cœur de métier : la valorisation et le traitement des déchets, et y concentre tous ses moyens et ses forces. Son histoire est celle d'approfondissements successifs de ses métiers et de ses savoir-faire. La palette des réponses apportées à la clientèle s'est élargie dans le temps, mais l'effort reste centré sur le déchet.

- Impacts humains potentiels (santé, bien-être, sécurité)
- Préservation de la biodiversité et des milieux naturels (air, eau, sols)
- Économie des ressouces naturelles (consomations et impacts liés à l'activité, lutte contre les émissions de gaz à effet de serre)

1985 / 2000 — Le spécialiste du stockage des déchets.

2000 / 2008 — Le spécialiste des traitements du déchet.

2008 / ... — Le spécialiste des métiers de l'environnement et de la valorisation des déchets.

Instruments juridiques

La Directive cadre européenne sur les déchets (2008) et les textes législatifs issus du Grenelle de l'Environnement reprennent certains points des principes de l'économie circulaire, et mettent en place pour la favoriser des instruments financiers incitatifs tels que la modulation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ou les conditions de reprise de l'énergie photovoltaïque, l'énergie du biogaz issu des déchets, la fiscalité sur les biocarburants.

Elle pose le principe de la hiérarchisation des attitudes à tenir vis-à-vis du déchet (voir graphique ci-contre).

Du plancher social au plafond environnemental

La question posée à Séché Environnement est de savoir se positionner entre préservation de la biosphère et impacts de l'exercice de son activité, au niveau humain et au niveau naturel. Cela s'exprimera entre son interprétation de son métier et la mesure de ses performances.

Le plancher social sera le respect de l'Homme dans l'exercice du métier : son emploi, sa rémunération, sa dignité ou encore sa formation et l'attention portée à sa santé et à sa sécurité.

Le plafond environnemental, lui, définit tous les points d'attention à avoir par rapport à la planète : les impacts sur le changement climatique, l'accès à la ressource en eau ou encore la consommation de ressources matière ou énergie, les éventuelles pollutions induites.

La hiérarchisation de la prise en charge des déchets en cinq étapes

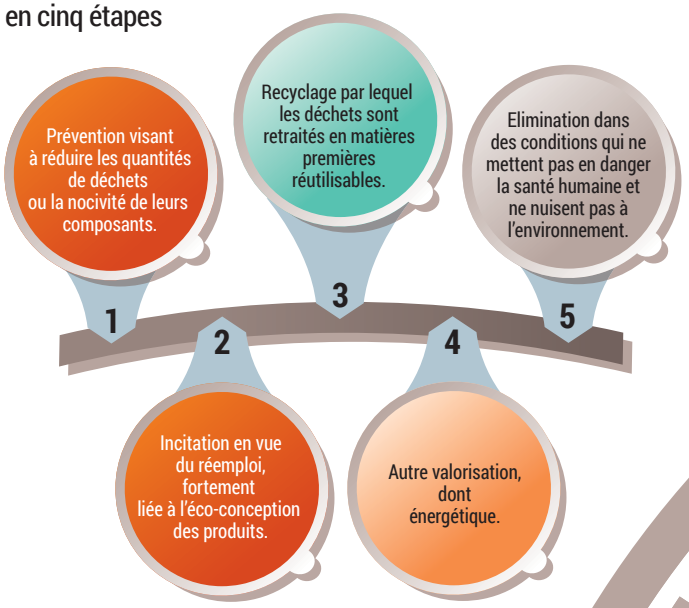

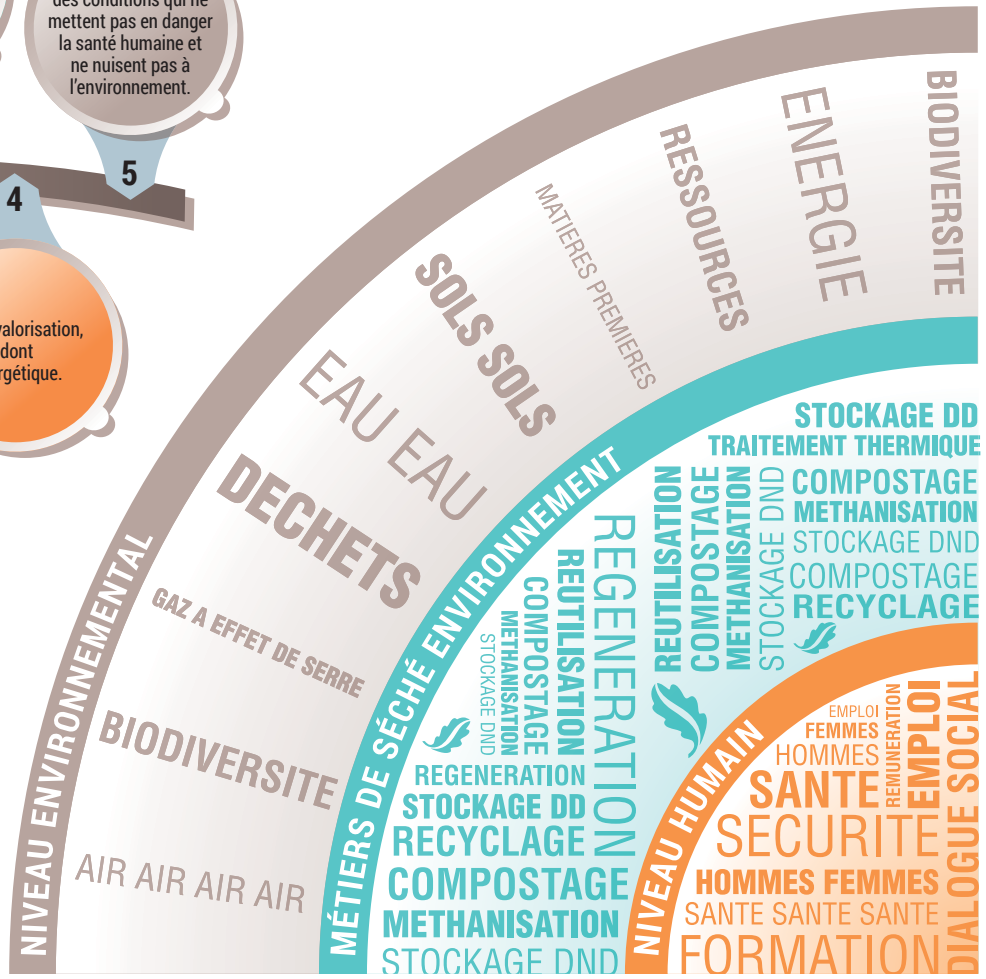

Questions centrales de responsabilité sociétale

Adhésion aux grands principes de responsabilité

Exercer sa responsabilité sociétale au sens donné par l'ISO 26 000

A travers son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies dès 2003, Séché Environnement s'est notamment engagé à respecter et promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à veiller à ce que ses propres collaborateurs ne se rendent pas complices de violations de ces droits.

Cette démarche se prolonge par l'application des lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale de l'ISO 26 000, telles que publiées fin 2010.

L'ensemble du personnel a connaissance des engagements pris par le Groupe en signant les dix principes du Pacte Mondial, dont les clauses relatives aux Droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Un dispositif de droit d'alerte pour les salariés a été mis en place dès 2008 pour permettre d'identifier d'éventuels cas de dysfonctionnement.

La rédaction des engagements de lutte contre la corruption a été faite conjointement avec Transparency International - France, et la diffusion faite à l'ensemble du personnel par la remise individuelle des « Codes de comportement de d'action » aux salariés du Groupe.

Le développement économique

- Assurer la pérennité du Groupe par une croissance maîtrisée et rentable à long terme ;
- Fournir à ses clients un service global de prise en charge et de traitement de leurs déchets, dans le respect de l'ensemble des normes réglementaires, avec une sécurité, une traçabilité et une transparence qui s'expriment dans le respect quotidien des hommes et de ses milieux.

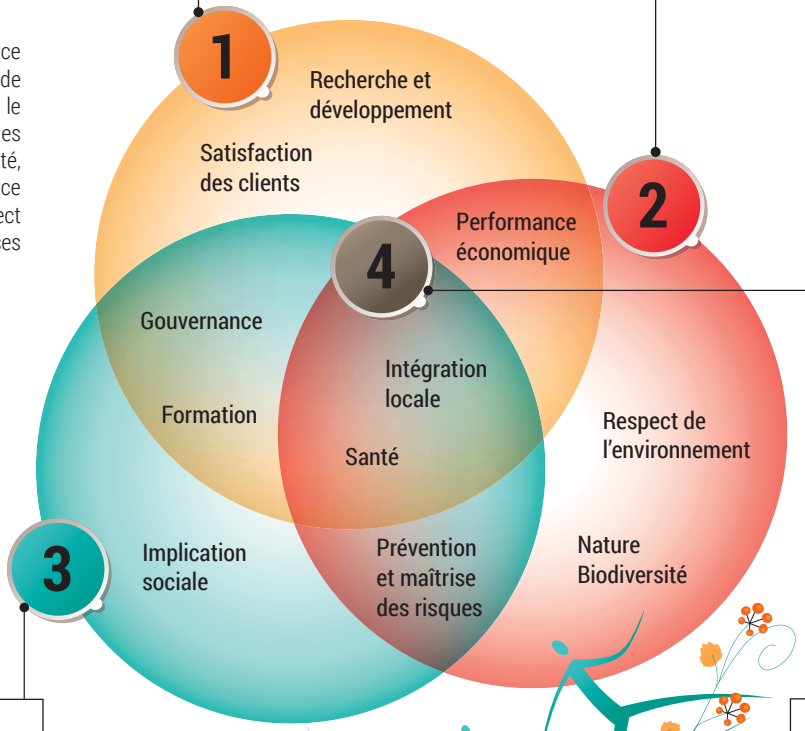

La préservation des parties prenantes silencieuses

- Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels, en prenant part à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en oeuvrant à la préservation des ressources naturelles, en particulier par des actions de valorisation énergétique des déchets ;
- Préserver les milieux biologiques, hydrogéologiques et physiques dans lesquels s'exerce l'activité du Groupe.

Les attentes sociales

- Favoriser, dans le respect des diversités, l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe par une politique de recrutement et de formation adaptée ;
- Veiller à leurs conditions de sécurité et de santé à leurs postes de travail, par un management particulièrement ciblé.

La symbiose sociétale

- Établir des relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact des sites en agissant avec transparence ;
- Se positionner parmi les acteurs du développement économique et social des zones d'implantation.

En synergie avec les parties prenantes

Chacune des parties prenantes a ses propres exigences et requêtes vis-à-vis de Séché Environnement dans divers domaines, économique (rentabilité, loyauté des pratiques…), environnemental (maîtrise des impacts et préservation du paysage…), social (création d'emplois, santé et sécurité au travail…) et peut exercer son influence de diverses manières ou à travers des modes de pression variés.

Séché Environnement s'attache à l'écoute et au dialogue avec ses parties-prenantes dans une optique d'acquisition mutuelle de connaissance et de partage des préoccupations de chacun dans le but notamment de :

- Favoriser la confiance et le dialogue
- Aider les parties intéressées à comprendre les engagements, les politiques et les performances du Groupe
- Améliorer le fonctionnement du Groupe grâce à leurs commentaires ou suggestions
- Développer une culture d'entreprise largement partagée
- Accroître le soutien économique et la confiance des actionnaires.

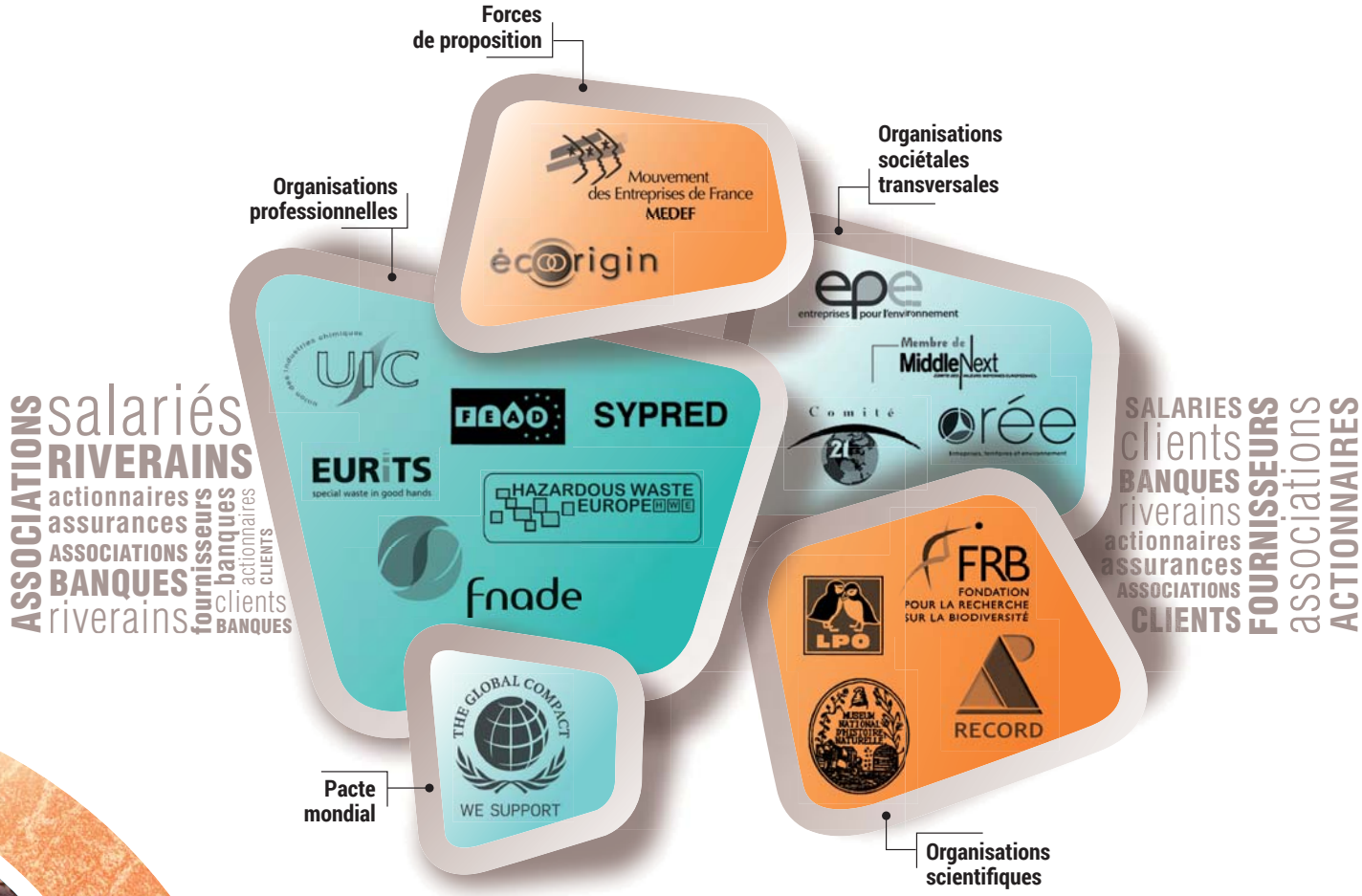

Exercice d'une gouvernance appropriée

Implication des actionnaires

Organes de direction pour une bonne gouvernance

Conseil d'administration en 2012 :

- 5 administrateurs dont 40% indépendants et féminisation à 20%
- 6 réunions
- 100% de présence
- 60 k€ de jetons de présence versés de façon égalitaire entre les administrateurs

Les fonctions de Président et de Directeur général sont assumées par Joël Séché. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs. Du fait de la structure d'entreprise patrimoniale du Groupe, avec un actionnariat familial prédominant et une présidence exercée par le principal actionnaire, le Conseil ne s'est pas encore doté à ce jour de comités spécifiques de nomination, d'audit ou de rémunérations.

Le Conseil d'administration applique des règles de fonctionnement internes qui découlent de l'application de la loi de sécurité financière (règles présentées dans le « document de référence 2012» et reprises dans le chapitre « gouvernance » des indicateurs développement durable GRI 3). Il s'est par ailleurs doté d'un code de déontologie financière qui s'applique aussi bien aux administrateurs qu'aux salariés concernés au titre de leurs fonctions.

Situation au 31 décembre 2012	Administrateurs	Date première nomination
Joël Séché	Président Directeur Général	19/01/1981
Fonds stratégique d'investissements (FSI)	Administrateur représenté par Jean Bensaïd	12/12/2006
Dominique Cyrot	Administratrice indépendante	30/08/2011
Jean-Pierre Vallée	Administrateur	29/11/1993
Philippe Valletoux	Administrateur indépendant	11/05/2007

Détention du capital fin 2012
8 634 870 actions

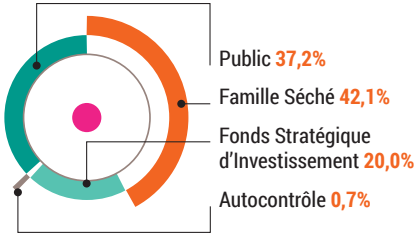

Détention des 12 297 168
droits de vote fin 2012

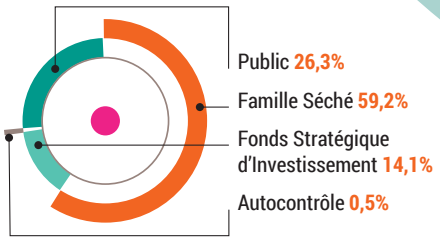

Organisation dédiée au développement durable

Une culture de responsabilité

L'organisation de Séché Environnement permet d'attribuer à chacun ses responsabilités, collectives et individuelles, tout en conservant la flexibilité nécessaire à une bonne réactivité commerciale. Les principes de responsabilité, qui constituent le cadre de référence de l'entreprise, sont matérialisés dans des textes affichés dans tous les sites et/ou remis à tous les salariés, ou du moins à ceux concernés par leur objet. Leur non-respect constituerait une faute grave.

Des engagements publics, reconnus et ciblés

Séché Environnement a pris des engagements en fonction de la hiérarchisation des enjeux, aux niveaux :

- Du Pacte Mondial des Nations Unies, avec ses dix principes dévolus au respect de l'homme en tant qu'être et en tant que travailleur, à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la corruption ;
- De grandes organisations sociétales reconnues pour leurs actions dans des domaines spécifiques comme Transparence International – France, le Comité 21, Orée ou Entreprises pour l'Environnement (EpE) ;
- Des organisations professionnelles dont relève son activité, comme l'Union des Industries Chimiques (UIC) ou les divers syndicats professionnels (FNADE …).

Des déclinaisons dans la stratégie d'entreprise

- Par des Codes d'éthique aux valeurs partagées par tous, et qui s'imposent à tous, basés sur la Charte du développement durable et ses déclinaisons (Charte Qualité Sécurité santé Environnement QSSE, Codes individuels de comportement et d'actions) ;
- Par des bonnes pratiques, comme les achats responsables (recours au commerce équitable, recherche de fournisseurs appliquant ces mêmes principes).

Des organisations nécessaires à l'atteinte des objectifs

- Par des structures adaptées, tant de management « hiérarchique », commercial et technique, que d'organisations transversales comme les réseaux des responsables QSSE et de laboratoires, ou encore les groupes de travail au niveau élémentaire sur la problématique du développement durable appliqué au site ;
- Par la vérification au travers des certifications de la bonne prise en compte des objectifs sociaux, environnementaux, de sécurité et de qualité.

La formation du personnel et sa sensibilisation au développement durable

Des cursus spécifiques au développement durable sont intégrés au pan de formation du personnel. Qu'il s'agisse des process, des produits et des services, les composantes sociales et environnementales prennent de plus en plus d'importance pour déboucher sur les écotechnologies, les clés de la nouvelle économie. Le collaborateur doit donc acquérir au cours de sa formation :

- Une attitude qui le porte à se préoccuper des générations futures et pas seulement du court terme ;
- Une culture riche d'éthique, alliant connaissances techniques, mais aussi économiques, sociales et humaines ;
- Des savoirs prompts à anticiper et à maîtriser les risques.

Des processus de reporting et d'analyse des écarts

Outre les approches économiques de niveau d'activité, de rentabilité et de structure financière, le reporting se préoccupe également d'indicateurs sociaux et environnementaux jugés pertinents par rapport aux impacts de l'activité :

- La formation qui prépare les collaborateurs à tenir leurs postes dans le futur ;
- L'investissement pour le caractère innovant des process pour traiter des déchets nouveaux, ou avec une meilleure efficacité (réduction des impacts, meilleure sécurité, amélioration du bilan énergétique) ;
- La préservation des ressources par les actions de valorisation, matière et énergie ;
- Le respect de la biodiversité.

Toutes ces actions conduisent en permanence à approfondir le dialogue avec les parties prenantes, à communiquer sur les bonnes pratiques dans un cadre de transparence, et enfin à redéfinir de nouveaux objectifs, plus ambitieux, en rapport avec l'évolution du contexte institutionnel des enjeux.

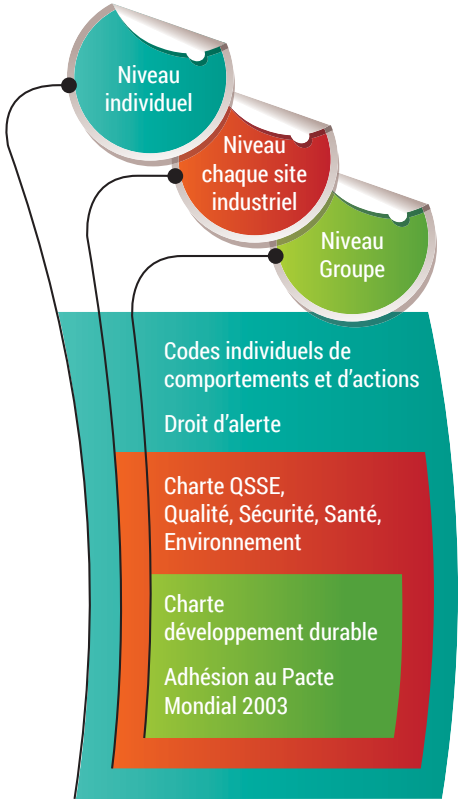

Droits de l'Homme et loyauté des pratiques

Respect et dignité

Le Groupe se considère concerné par le respect des droits de l'Homme sous ses diverses formes (liberté syndicale, interdiction du travail forcé, obligatoire et/ou des enfants, respect des populations autochtones). Toutefois il estime être très peu exposé à ce risque, l'activité du Groupe se déroulant quasi exclusivement en France où l'ensemble des salariés sont couverts par une convention collective, et où les réunions syndicales et de représentation du personnel se sont déroulées conformément aux réglementations sociales, et où l'application de la loi prohibe les comportements contraires à la dignité humaine.

Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption

Ces instructions figurent en bonne place dans les Codes de Comportement et d'Actions du personnel, en septième point : « Faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur, la règle fondamentale de sa conduite des affaires ».

Dialogue engagé et constructif avec les régulateurs et les autorités réglementaires

Séché Environnement partage son expérience au sein de syndicats professionnels et de groupes de réflexion ayant une interaction avec ses activités. La grande technicité des sujets et la diversité de leurs zones d'influence impliquent une forte spécialisation.

Syndicats professionnels dont Séché Environnement est adhérent

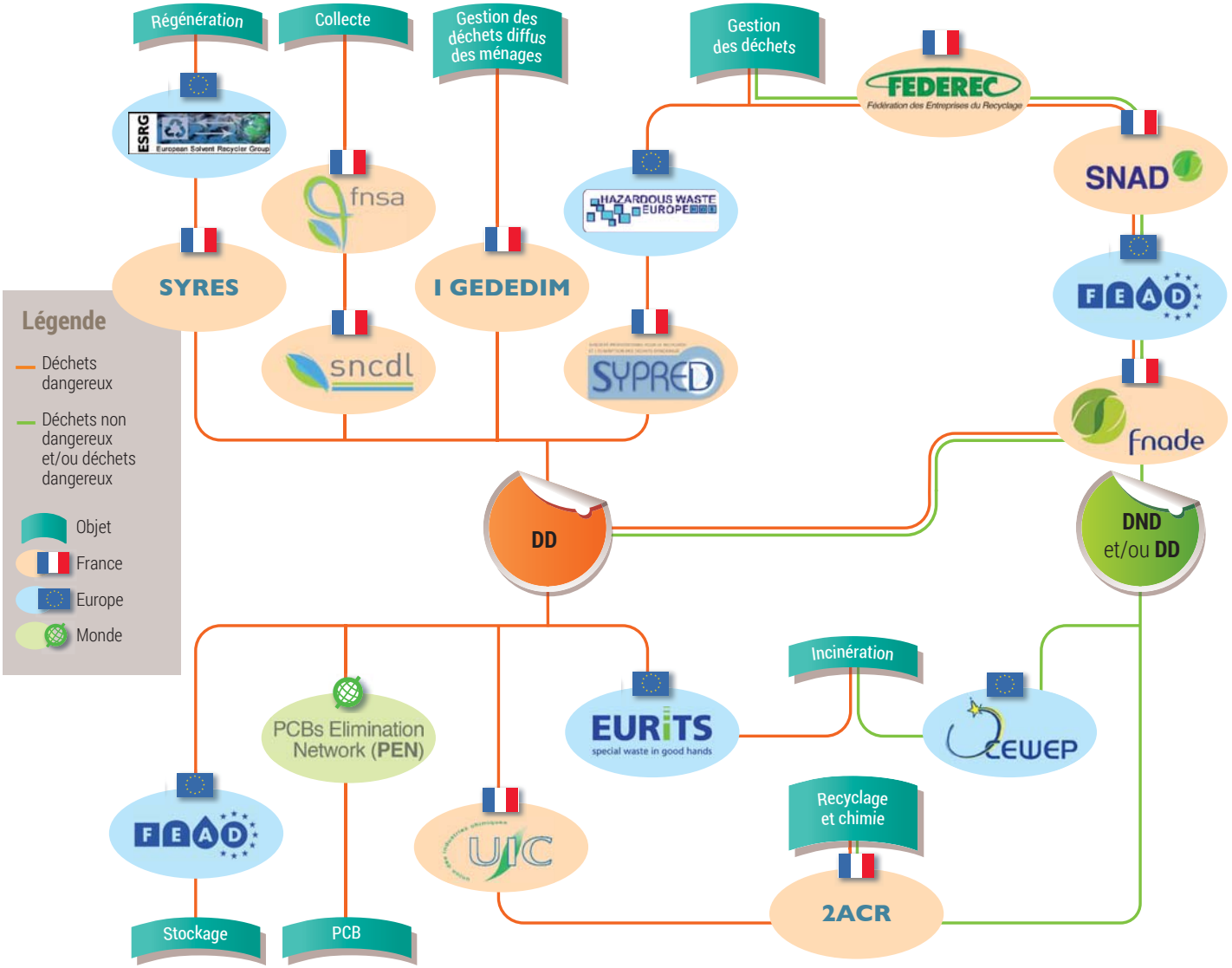

Représentation d'intérêts avec les parties prenantes

Les sujets abordés sont de nature très technique et nécessitent l'intervention d'experts. L'objet de ces travaux est de décrypter cette complexité pour la rendre compréhensible à tous les interlocuteurs, de tous horizons, sans pour autant la travestir, pour leur permettre de se faire une opinion étayée et de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Ce travail est indispensable pour pouvoir communiquer de manière claire et informée auprès des décideurs pour établir un dialogue transparent et s'inscrivant dans la durée, en vue de réglementations futures qui favorisent la croissance durable dans un environnement préservé.

Une force de proposition et des prises de position publiques

Les évolutions des réglementations étant issues pour une large part de consultations entre les autorités nationales ou européennes, les représentants des professionnels du secteur de l'environnement participent à divers groupes de travail pour l'élaboration des textes futurs.

Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.

INSTANCE ET/OU OBJET DU DIALOGUE	Organisation(s) professionnelle(s) mobilisée(s)	Position publique défendue en 2012
EN FRANCE		
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie MEDDE	FNADE SYPRED SNAD SYRES	- Travaux sur l'application française de la Directive cadre sur les déchets (ordonnance et décrets d'application). - Travaux sur l'application de française de la Directive IED (sur les installations classées). - Valorisation énergétique des déchets dangereux.
Discussions sur les déchets dangereux diffus avec ADEME, MEDDE et éco-organismes	SYPRED I GEDEDIM	- Organisation d'un système de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les déchets dangereux spécifiques (DDS). - Mise en place des outils de concertation avec le futur éco-organisme.
Plans régionaux de gestion des déchets dangereux	SYPRED	- Participation à l'évaluation et à la rédaction des plans. - Caractérisation des déchets dangereux dans le cadre de l'application Sévéso.
MEDDE	SYPRED SYRES	- Consultation sur la sortie du statut de déchet
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer	AFITE ASPRODET	- Organisation de colloques et de journées d'échange.
Mise en œuvre des engagements du Grenelle de la Mer, les macro-déchets et les sédiments	FNADE	- Commissions spécialisées.
Différents ministères	GEIDE Post catastrophes AFITE	- Journée d'échange sur les déchets post-catastrophes.
Ministère de l'Industrie	FNADE SYPRED	- Travaux sur la caractérisation des éco-filières du Conseil d'orientation stratégique des éco-industries (COSEI) en vue d'optimiser le soutien qui pourrait leur être apporté dans le cadre des « Investissements d'avenir ».
AU NIVEAU EUROPÉEN		
Commission européenne	FEAD FNADE HWE EURITS ESRG	- Application de la Directive sur les émissions industrielles (IED) applicable à un certain nombre de secteurs industriels dont l'incinération de déchets ou les traitements de solvants : travaux sur les meilleures technologies disponibles (BREF).

Vivre la vie des territoires

Ouverture à tous

Visites sur les différents sites

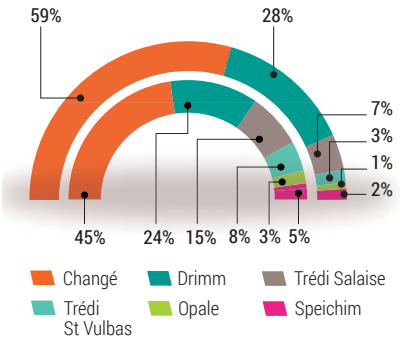

Visites par types de publics

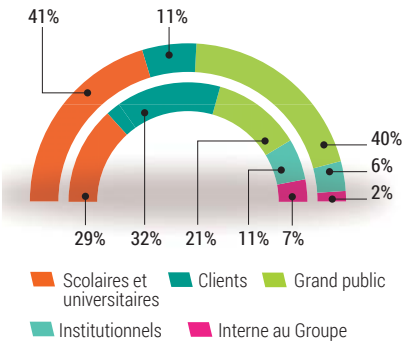

Distinctions

Séché Environnement remet un prix dans le cadre de la manifestation CRISALIDE à Rennes

Le concours CRISALIDE Eco-activités s'adresse aux PME du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) qui créent ou développent des projets innovants dans les éco-activités. Chaque année, les projets primés démontrent qu'économie et développement soutenable ne sont pas antinomiques.

Séché Environnement lauréat du prix de la Stratégie d'entreprise 2012

Cette récompense a été décernée le 21 mars 2012 par un jury présidé par Mme Clara Gaymard, Présidente de GE France et par M. Bruno Vanryb Co-fondateur et PDG d'Avanquest, sous les hauts patronages de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Forum de la Stratégie d'Entreprise

Sous le haut patronage de Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Sous les hauts patronages du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

a été distinguée
dans le cadre de l'édition n°5 (2012) du Forum de la Stratégie d'Entreprise
En qualité de 3ème lauréate du Prix de la Stratégie d'Entreprise pour la catégorie ETI
un prix catégoriel placé sous le parrainage de Madame Valérie Pécresse
Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, Porte-parole du Gouvernement

Délivré à Paris au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
Le Mercredi 21 mars 2012

Clara Gaymard
Commissaire du jury national

Bruno Vanryb
Président du jury national

Stéphane Jacquemet
Fondateur du Forum de la Stratégie d'Entreprise

Remise du Prix Crisalide par Séché Environnement

Séché Environnement lauréat du prix de la Stratégie d'entreprise 2012

Initiatives citoyennes parmi d'autres …

Gestes sportifs

Comme chaque année, les éco-cyclotouristes de Trédi ont renouvelé leur participation à la course l'Ardéchoise. Au-delà du plaisir de la randonnée, ils sensibilisent les cyclistes à observer une attitude éco-citoyenne dans la gestion de leurs déchets et incitent les organisateurs de manifestations et leurs partenaires à prévoir équipements et moyens nécessaires pour transmettre l'image d'un sport cycliste propre et responsable.

Soutien scientifique et naturaliste

L'aspect pédagogique de la rénovation des grandes serres du Muséum National d'Histoire Naturelle, a conduit Séché Environnement à en être mécène en réponse à une triple motivation :

- une conviction profonde quant à l'importance du sujet, et la place que le Groupe doit y tenir du fait de la nature même de ses métiers,
- une logique de prolongation de travaux menés en commun sur les sites du Groupe avec le MNHN, dans le cadre des sciences participatives,
- et une valeur symbolique du lieu : le Douanier Rousseau natif de Laval qui est aussi le berceau du Groupe, aimait venir peindre dans ces lieux.

Biodiversité

Séché Environnement s'est associé aux manifestations du Centenaire de la LPO, en particulier en contribuant à la réalisation d'un film qui retrace les progrès réalisés depuis cent ans en matière de protection de la nature et des oiseaux en particulier, et aussi des « combats » qui ont été nécessaires pour y parvenir.

De même, Séché Environnement a été partenaire du 36ème congrès de France Nature Environnement.

Au-delà de ces organisations de taille nationale, les parties prenantes de Séché Environnement sont également sensibilisées, et les contacts réguliers avec les associations locales renforcent la dynamique de l'action du Groupe qui, du fait de la position géographique de ses sites et de l'importance de leurs zones humides, compose un jeu de « pas japonais » dans une optique de continuité territoriale de biodiversité, celui des trames vertes et bleues en cours d'élaboration.

Mécénats culturels

Séché Environnement s'est donné pour objectif de promouvoir les modes de consommation durables au travers d'actions de mécénat porteuses d'exemplarité. C'est dans cet esprit que Trédi s'est engagé aux côtés du festival des Nuits de Fourvière (près de 120 000 spectateurs en 2012) pour habiller toutes les équipes du festival en coton équitable et soutenir le tri sélectif des déchets, dans le cadre d'un mécénat croisé Culture / Environnement.

Empreinte économique

90 % des salariés résident à moins de 50 km de leur lieu de travail

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Séché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés que par la création d'emplois induits.

Les impôts et taxes acquittés par le Groupe le sont quasi exclusivement en France.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe, même si la quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.

COLLABORATEURS 98,8 M€
versé sous forme de salaires, charges sociales et participations

FOURNISSEURS 245,5 M€
des matières premières et des services à un nombre élevé de fournisseurs souvent locaux

ACTIONNAIRES 11,2 M€
Le dividende servi aux actionnaires est de 1,30 €/action (brut)

BANQUES 10,7 M€
Le montant net des frais financiers rémunère les banquiers prêteurs

ÉTATS ET COLLECTIVITÉS 35 M€
Participation au budget public, sous forme de paiement d'impôts et taxes

SOMMES CONSERVÉES 51,9 M€
Destinés à financer les investissement et à honorer le service de la dette

CLIENTS 441,9 M€
Le chiffre d'affaire de Séché Environnement atteint 441,9 M€ en 2012 pour un résultat opérationnel de 28,9 M€ et un résultat net de <82,4> M€

Salon Pollutec - Paris

Salons internationaux
- **ECOMONDO** Rimini (Italie)
- **CHEMSPEC** Barcelone (Espagne)
- **CPHI** Madrid (Espagne)

Salons nationaux
- **Salon des Maires et des Collectivités Locales** Paris
- **POLLUTEC** Lyon
- **ACTIONARIA** Paris
- **Mondial des Métiers** Lyon

Salons régionaux
- **EnviroNord** Lille
- **5ème Carrefour des Communes** Saintes
- **Salon de la croissance verte et éco-industries** La Rochelle
- **4èmes rencontres de l'organique** Calais